# Centre International d'Etudes pour la Conservation et la Restauration des Biens Culturels

AG/2/5 Rome, 5 Mars 1963

ASSEMBLEE GENERALE 2ème Session Rome, 23, 24 et 25 Avril 1963

RAFFORT FINANCIER
(pour l'exercice 1er. 1.1961 - 31.12.1962)

### RAPPORT FINANCIER (pour l'exercice 1er.1.1961 - 31.12.1962)

Le présent rapport est soumis par le Conseil à l'Assemblée conformément à l'article 6 des Statuts, qui confie à l'Assemblée le soin de contrôler l'activité financière du Centre, d'examiner et d'approuver son budget.

La période d'activité dont il rend compte a été fixée sur la base de l'article 2 du Règlement financier qui stipule que l'exercice financier est de deux années civiles consécutives.

Le rapport donne une vision complète de la situation patrimoniale du Centre au 31 décembre 1962 (p. 5 ) ainsi que les détails des crédits (p. 6 ) et des débits à la même date. Le compte des dépenses et recettes figure à la page 8 . Il résume toutes les opérations financières effectuées au cours de l'exercice. Les différences entre les dépenses et recettes effectives et les prévisions approuvées par l'Assemblée générale lors de sa première session, s'expliquent de la façon suivante :

### 1. Recettes

Au cours de l'exercice 1961-1962, les nouvelles adhésions ont élevé le total des contributions des Etats membres de \$ 23.560 (somme prévue en 1960) à \$ 31.006,15.

En outre, le Centre a bénéficié de rentrées extraordinaires dont le détail est exposé à la page 8.

Le total des recettes s'est ainsi élevé de \$ 47.560 à \$ 65.185,20 si l'on ne tient pas compte du solde créditeur au 31.12.1960, qui était de \$ 13.519,23 dont \$ 3.624,24 étaient des crédits.

### 2. Dépenses

Les dépenses prévues étaient de \$ 55.681. Les dépenses effectives se sont élevées à \$ 67.081,80 (voir page 8, en tenant compte des frais d'équipement et de bibliothèque).

Cet accroissement, justifié par l'augmentation des rentrées, s'explique de la façon suivante :

### 1. Fersonnel

#### 1.1 Personnel international:

une différence de \$ 3.500 est due à une indemnité extraordinaire allouée au Directeur et/Directeur Adjoint par le Conseil Provisoire lors de sa 5ème session.

#### 1.2 Personnel italien:

l'augmentation des dépenses de ce poste (estimées à \$ 11.100 par le Budget 1961-62) résulte de :

- a. L'engagement d'un comptable mi-temps, conformément à la recommandation de l'Assemblée générale (cf. AG 1/Rés. 9) et à la décision prise par le Conseil lors de sa première session.
- b. La normalisation de la situation de la documentaliste, qui impliquait une augmentation de son traitement.
- c. L'augmentation des traitements versés par le Gouvernement italien à ses employés, pris comme base pour l'établissement des indemnités différentielles payées par le Centre à son personnel italien, ainsi que les promotions du secrétaire exécutif et de l'huissier téléphoniste (depuis 1962).

#### 2. Matériel

#### 2.2 Frais de bureau:

L'accroissement des frais de bureau (\$ 4.342 par rapport à \$ 2.000 prévus) s'explique par le développement de l'activité du Centre; les frais pour l'achat d'équipement (\$ 2.012 au lieu de \$ 200) sont dûs à la décision, approuvée par le Conseil lors de sa 2ème session, de créer un petit cabinet photographique, tandis que l'accroissement très sensible des dépenses pour la bibliothèque a été rendu possible grâce à la générosité de la Fondation Gulbenkian.

### 3. Travaux scientifiques

Far contre, les frais pour les travaux scientifiques et techniques ont été ramenés de \$ 8.081 à \$ 4.659,79. Cette diminution est due surtout à deux faits:

- a. Fresque toutes les missions scientifiques du Centre ont été financées par l'Unesco ou les pays bénéficaires.
- b. Publications sorties de presse dans cette période :l'ouvrage "Climatologie et Conservation dans les Musées" a été financées pour moitié par l'ICOM, tandis que les frais d'impression de l'ouvrage du Dr. Deschiens et de Chr. Coste "La lutte contre les insectes ravageurs des oeuvres d'art en bois sculpté" ont été supportés par l'Institut Pasteur.
- N.B. On trouvera en appendice un résumé des contributions que le Gouvernement italien, indépendamment de la contribution qu'il verse en sa qualité d'Etat membre, assume en exécution de l'Accord Italie-Unesco.

# SITUATION FATRIMONIALE au 31.12.1962 (US #)

### Actif

Mobilier et machines	4.803
Bibliothèque	4.044
c/c Lit. Banco di Roma	1.419,42
c/c \$ Banco di Roma	6.732,21
c/c _gs Banco di Roma	79
c/c \$ Swiss Bank Co.	3,533,20
Crédits	5.067

Total actif:

25.677,83

### Passif

 Débits
 5.197,54

 Patrimoine net
 20.480,29

Total passif:

25.677,83

### CREDITS AU 31.12.1962 (US \$)

### Contributions dues par les Pays membres suivants :

République Dominicaine	120
Gabon	120
Mexique	769
Guinée	60
Belgique	1.388
R.A.U. (1959-60-61-62)	1.836
Syrie	84

4.377

Avance pour la mission au Soudan 690

Total des crédits : 5.067

## DEBITS AU 31.12.1962 (US 3)

Bourses d'études	193
Bibliothèque	97
Frais sociaux	3,250
Frais de publications	967,50
Frais de bureau	107
Mensualités personnel	583,04

Total des débits :

5.197,54 =======

### COMETES DES DEFENSES ET RECETTES AU 31.12.1962 (US \$)

### Recettes

Contribution UNESCO	24.000
ā ays membres	31.006,15

### Entrées extraordinaires

Fondation Gulbenkian	<b>5.</b> 000
Remboursement ICOM	807,75
Contribution I.I.C.	<b>7</b> 0
Contribution extraordinaire Italie	3.795
Vente publications	82,71
Intérêts actifs	420
Oscillations change	3,59

Total des recettes:

65.185,23

#### Légenses

1.	F	9	r	S	0	n	n	e	1

1.1 Fersonnel international

a.	Traitement	33.500
h	Frais sociaux	3, 058

1,2 Personnel italian

a. Indemntiés différentielles 14.536 b. Frais sociaux 1.15°

2. Matériel

9 1 E	rais de	hureau	*	4 3	42	<u> </u>	ı
4. I I	rais de	bureau		t. J	44		_

2.2 Equipement (2.012)

2.3 Bibliothèque (3.824)

3. Travaux scientifiques et techniques 4.659,79

Total des dépenses:

61.245,80

### RECAPITULATION

Recettes	65,185,20
Dépenses	61,245,80
	3,939,40

# DETAIL DU FATRIMOINE NET (US \$)

Bibliothèque Mobilier Comptes en banque	4.044 4.303 11.763,83	
	<b>20.</b> 610, 83	
Excédent des dettes sur les créances	<u>130, 54</u>	
Fatrimoine net:		23.483,29
		========
Solde disponible au 31.12.1962		
Comptes en banque	11,763,83	
Excédent des dettes sur les créances	130,54	

11.633,29

Solde au 31.12.1962:

### Appendice

### Contributions spéciales du Gouvernement italien en exécution des Articles2 et 3 de l'Accord Italie-Unesco

(US \$ période 1961-1962)

Traitement du personnel italien mis à la disposition du Centre	5		24.936
Loyer des locaux			4.645
Chauffage et éclairage			1.612
Téléphone et nettoyage			967
	Total	:	32,160